

## Sujets de l'examen *semestriel* de Christologie II — SP 2021

- **Seulement pour les étudiant-e-s qui doivent se présenter à un examen semestriel !**  
(Pour les étudiant-e-s de master ou de licence canonique *qui se présenteront à un examen final de théologie dogmatique*, l'examen final remplace l'examen semestriel)

### Section I (l'union hypostatique)

1. La personne et la nature : l'union des natures dans la personne du Christ Jésus
2. Trinité et incarnation : agir et présence de la Trinité dans l'incarnation
3. Le Christ et son Esprit

### Section II (l'humanité sainte du Christ Jésus)

4. La grâce du Christ, première partie : la grâce sanctifiante de l'humanité du Christ Jésus
5. La grâce du Christ, deuxième partie : approfondissement théologique sur la grâce du Christ
6. La connaissance humaine du Christ Jésus

### Section III (l'agir salvifique du Christ : le Christ médiateur)

7. La notion christologique de médiateur
8. La "causalité efficiente instrumentale" de l'humanité du Christ
9. Le mérite, la satisfaction et le sacrifice du Christ
10. Le mystère pascal : la passion et la résurrection du Christ dans l'œuvre du salut

Ces questions suivent l'ordre du cours lui-même (voir le plan du cours). Chaque candidat-e doit préparer 3 questions de son choix, en choisissant une question dans chacune des 3 sections. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à se présenter à l'examen en indiquant les questions choisies et peuvent se servir d'un bref résumé (max. 20 lignes pour chaque question) ainsi que des textes (les textes, non pas les résumés) distribués durant le cours.

Les examens semestriels auront lieu, en principe, le mercredi après-midi 9 juin et le jeudi 10 juin 2021 (le vendredi après-midi 11 juin si nécessaire). Les modalités – en présence ou par MS Teams – seront précisées durant le mois de mai.

# Déroulement et critères des examens semestriels de théologie dogmatique avec le fr. Gilles Emery

## I. Déroulement de l'examen et matériel à disposition (pour la modalité : présence physique)

L'examen est oral ; il n'y a pas de temps de préparation immédiate. L'étudiant-e entre dans le bureau, le professeur choisit un sujet parmi ceux que l'étudiant-e a préparés, et l'étudiant-e le présente. La durée totale d'un examen semestriel est d'environ 15 minutes. La première partie de l'examen (environ 10 minutes) est consacrée à l'exposé du sujet choisi par le professeur parmi ceux que l'étudiant-e a préparés ; durant la seconde partie (5 minutes), le professeur pose des questions sur le sujet qui a été exposé (et/ou sur d'éventuelles lectures faites par l'étudiant-e).

Pour l'examen, l'étudiant-e peut prendre et avoir à sa disposition :

- les textes qui ont été distribués durant le cours (mais pas les feuilles de "résumés" du cours)
- une Bible ; une édition des textes des Conciles œcuméniques (ou des textes du Magistère)
- un petit résumé personnel des sujets d'examen qui ont été préparés (maximum 1 page A5).

## II. Les critères d'évaluation

La détermination de la valeur de l'examen repose un ensemble de critères :

### 1. *Connaissance de la matière*

L'étudiant-e doit être capable de montrer sa compréhension de la question traitée (en fonction de la question : fondements scripturaires, développement historique, éléments de synthèse) en s'appuyant sur le cours. C'est le premier critère, fondamental : la connaissance de la matière !

### 2. *Présentation du sujet*

L'étudiant-e doit être capable de présenter soi-même son sujet de façon structurée et claire, en respectant le temps qui lui est imparti (première partie de l'examen : environ 10 minutes).

### 3. *Assimilation personnelle*

L'évaluation d'un examen tient aussi compte de l'assimilation personnelle réfléchie et mûre de la question traitée. Assimilation personnelle ne signifie pas nécessairement originalité, mais capacité de formuler soi-même un jugement fondé à partir des connaissances acquises.

### 4. *Liens de la réflexion théologique*

L'assimilation personnelle d'une question implique la capacité de faire des liens avec les autres cours (en particulier les cours de théologie morale, de théologie fondamentale, de théologie biblique et de philosophie) et avec les diverses connaissances dont on dispose.

### 5. *Capacité d'expression en termes adaptés à un plus large public*

L'assimilation personnelle d'une question implique la capacité d'en montrer le sens et l'actualité. Elle demande bien sûr que l'on maîtrise les concepts propres de la rationalité théologique, mais aussi que l'on soit capable, si cela se présente, d'en montrer les enjeux à un public non initié en théologie avec un langage adapté (catéchèse, prédication ...).

### 6. *Lectures*

Si des lectures personnelles ont été faites (ce qui est souhaitable !), l'étudiant-e doit être capable d'en résumer les aspects principaux en lien avec le cours. Cela inclut une réflexion critique (résumé, intérêt, points positifs et négatifs, motifs de la critique éventuelle ...).